



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

transports en grande banlieue

Question au Gouvernement n° 1449

Texte de la question

TRANSPORTS EN GRANDE BANLIEUE

M. le président. La parole est à M. Francis Chouat.

M. Francis Chouat. Dans les circonstances si particulières du vote de dimanche dernier, et en dépit de la défiance civique qui existe dans les banlieues populaires, je dois mon élection au fait que les citoyens ont clairement choisi de défendre leur avenir en rejetant le démagisme qui s'oppose à tout et qui ne mène à rien. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)* Je suis le député de cette grande banlieue pleine de forces mais dont les ségrégations sociales et territoriales minent le quotidien. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)* Nous en avons assez de devoir nous battre deux fois plus pour obtenir deux fois moins dans le Grand Paris.

Madame la ministre des transports, si notre développement est entravé, c'est notamment par trente années de sous-investissement dans les transports en commun...

M. Éric Straumann. Et Valls, il était où ?

M. Francis Chouat. ...surtout en grande couronne, où deux tiers des déplacements contraints se font en voiture. Nos RER sont de grands corps malades. Ainsi, la ligne D transporte 700 000 voyageurs par jour, et en transporterait 900 000 dans quinze ans, dans des conditions inacceptables.

M. Charles de la Verpillière. Et Valls, il a fait quoi ?

M. Francis Chouat. L'enjeu est simple : si les milliards engagés ne servent qu'à réduire les retards, alors ceux-ci ne seront jamais comblés – à moins d'arrêter le développement de nos villes.

La loi Mobilités est en préparation. Ne pensez-vous pas qu'il existe une spécificité des déplacements de la grande banlieue ? Ne vous apparaît-il pas nécessaire de résorber un véritable déséquilibre dans les investissements ?

Les alternatives à la voiture et aux transports lourds sont indispensables. En grande couronne, nous les soutenons. Mais elles ne peuvent pas se substituer entièrement à l'urgence vitale de réorienter nos investissements. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

Mme Élisabeth Borne, *ministre chargée des transports*. Je commence par vous adresser toutes mes félicitations pour votre élection, dimanche dernier. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Nous entendons beaucoup, ces derniers jours, la colère de nos concitoyens en régions. Mais je connais aussi, comme vous, l'impatience légitime des Franciliens, et particulièrement de ceux qui empruntent le RER D. Ils veulent que leurs conditions de transport s'améliorent.

L'engagement de l'État est d'accompagner les collectivités territoriales pour répondre aux besoins de transports du quotidien. C'est le sens de la loi que j'ai présentée lundi dernier.

En Île-de-France, nous prévoyons d'augmenter massivement les investissements dans les transports au cours du quinquennat ; nous doublons les investissements de l'État et de la société du Grand Paris. C'est sans précédent.

En grande couronne, en particulier, j'ai lancé ce matin le chantier du prolongement du RER E vers l'ouest ; il desservira la vallée de la Seine dès 2024. Quant aux schémas directeurs du RER, en particulier de la ligne D, les investissements qui y sont inscrits sont sans doute moins visibles, mais indispensables pour plus de régularité et pour des fréquences accrues : le contrat de plan État-région prévoit pour cela 1,3 milliard d'euros. Je pense aussi au tramway T12, entre Massy et Évry, qui sera mis en service en 2022. (*Mme Amélie de Montchalin applaudit.*)

Derrière ces chiffres, notre objectif, avec ces grands projets, est de promouvoir la qualité de la vie, un développement économique durable et la cohésion des territoires. La lutte contre les zones blanches de la mobilité concerne aussi l'Île-de-France, ses quartiers de politique de la ville et la grande couronne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Francis Chouat](#)

Circonscription : Essonne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1449

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 novembre 2018](#)